

GUIDE D'INTÉGRATION DU NOUVEL ÉTUDIANT **(2018-2019)**

SÉCURITÉ ET ÉTUDES POLICIÈRES

Adapté pour le baccalauréat en sécurité et études policières

Par Sylvie Archambault

Responsable des études de 1^{er} cycle et

Coordonnatrice des stages

Table des matières

1- Mot de bienvenue	4
2- Structure du programme.....	5
Structure de programme « baccalauréat en sécurité et études policières ».....	5
3- Transferts et équivalences	6
4- Stages	7
Processus.....	7
5- Rencontres durant l'année.....	7
6- Politique sur le plagiat.....	7
Règles pendant un examen	8
7- Politique sur les examens différés (ABSENCE À UN EXAMEN).....	8
Processus.....	8
(Source : Extraits du Règlement pédagogique des études de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal)	9
8- Notation	9
9- Règle sur les retards pour les remises des travaux.....	12
10- Demande de révision de notes	12
11- Dates importantes.....	13
12- Évaluation des enseignants par les étudiants.....	14
13- Synchro et Centre étudiant.....	15
14- Inscriptions aux cours.....	16
15- Consulter vos notes.....	18
16- AÉÉCUM (document fourni par AEECUM)	19
17- FAÉCUM (document fourni par AEECUM).....	20
18- CICC	20
19- Services à l'Université de Montréal	21
Autres informations et liens importants	21
19- Participation aux divers comités	22
20- Programme d'échange international	22
21- Personnes – ressources et leurs rôles.....	23
Rôles et tâches.....	23
Annexes	24

1- Mot de bienvenue

Je tiens à vous souhaiter la bienvenue au sein de l'école de criminologie et à vous féliciter d'avoir été admis au programme de baccalauréat en sécurité et études policières.

J'espère que vos trois années de baccalauréat vont vous permettre non seulement de parfaire vos connaissances théoriques et pratiques dans le domaine passionnant qu'est la sécurité intérieure mais aussi de vous développer sur le plan personnel et professionnel. J'ose espérer que votre expérience universitaire se déroulera également dans le plaisir et que vous vous impliquerez dans les nombreuses activités de votre association étudiante.

Nous avons une équipe d'enseignants très compétents et à la fine pointe des meilleures pratiques et des connaissances théoriques. De plus, ils sont près des étudiants et soucieux de leur réussite. Sans oublier que nous avons aussi une super équipe d'employés administratifs pour vous accompagner dans votre parcours académique.

Le présent guide regroupe plusieurs informations déjà disponibles sur le site web www.umontreal.ca, mais que nous avons cru bon les résumer et les adapter à notre unité académique pour vous rendre le tout plus digestible. Vous pourrez compléter ces informations en consultant les autres sources et sites disponibles. En effet, nous n'avons pas la prétention d'avoir tout touché ici.

Nous vous invitons à vous procurer et à consulter le guide étudiant de l'Université de Montréal au <http://carrefoursae.umontreal.ca/nous-joindre/> et http://www.bei.umontreal.ca/bei/reperes/reperes_2013_2014/Web_Reperes_2013/index.html#/Chapter_1 qui complète nos informations. À la rentrée, vous trouverez aussi un agenda étudiant au 2^{ième} étage du Pavillon Jean Brillant qui présente le calendrier académique, le plan du campus, les activités de la rentrée et les coordonnées des divers services.

Bonne rentrée et au plaisir de se rencontrer en cours d'année !

Sylvie Archambault

Responsable des études de 1^{er} cycle et

Coordonnatrice des stages

École de criminologie

Pavillon Lionel-Groulx, Local C-4116

Sylvie.archambault@umontreal.ca

2- Structure du programme

Structure de programme « baccalauréat en sécurité et études policières »

La structure du baccalauréat en sécurité et études policières est assez compacte en début de parcours et il est important de la respecter pour éviter de prolonger la durée de votre formation, car certains cours sont préalables à d'autres. La première année est une formation de « tronc commun » avec 9 **cours obligatoires**.

Si vous devez annuler ou abandonner un cours obligatoire, nous vous suggérons d'en parler à la responsable, Sylvie Archambault afin de bien planifier les suites de votre formation et de bien vous conseiller.

Tous les cours sont offerts au campus de Montréal.

1^{ère} année Automne

CRI 1006-B	Méthodes et recherche en criminologie
DRT 1002S-Z	Introduction au droit
SIP 2010	Gestion en sécurité intérieure
SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP 2030	L'organisation de l'enquête

1^{ère} année Hiver

CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie
DRT 1505-Z	Droit pénal 1
SIP 2080	La sécurité privée
PHI2990	Fond. Enjeux pratique de l'éthique (1.5cr.) et
SIP2990	Éthique appliquée en sécurité intérieure (1.5cr.)

2^{ième} année Automne

CRI 3013	Analyse de la criminalité
SIP 2040	Sécurité et cadre normatif
SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence
SIP 3090	Le renseignement

2^{ième} année Hiver

CRI 3361	Prévention du crime
SIP 2085	Police et sécurité transnationale
SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure

3^{ième} année Automne

GSP 3010-A	Résolution des problèmes en sécurité intérieure
SIP 3001	Préparation de stage

3^{ième} année Hiver

SIP 3100	Rétroaction de stage
SIP 3006	Stage pratique (6 crédits)
SIP 3060	Exploitation des systèmes d'information

Voir « cheminement-type » en **annexe**.

3- Transferts et équivalences

Si l'étudiant a fait des cours universitaires, il peut demander des **équivalences** ou **transferts**. Il doit remplir le formulaire approprié et fournir le plan de cours du cours suivi ainsi que le relevé de notes officiel si le cours a été suivi dans une autre université que l'UdeM (aucune copie ne sera acceptée). Le dossier sera étudié et une décision sera rendue. Il est entendu que la structure de programme doit être respectée.

Cours suivis à U de M : si la demande est acceptée, c'est alors un **transfert** et la note apparaît au relevé de notes du programme de criminologie. Pour obtenir le formulaire pour une demande de transfert, voici le lien :

http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Outil_de_gestion_des_etudes/Formulaire_Transfert_de_cours_envoyer_etudiant.pdf

Cours suivis dans une autre université : si la demande est acceptée, on parle ici d'**équivalence** et la mention « eqv » apparaît au dossier scolaire et non la note. Pour obtenir le formulaire pour une demande d'équivalence, voici le lien :

http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Formulaire_demande_%C3%A9quivalence_%C3%80_ENVOYER.pdf

4- Stages

Pour compléter le **baccalauréat**, l'étudiant doit réussir un stage pratique en entreprise de 6 crédits. Le **cahier du stagiaire** sera disponible au moment de votre inscription au cours de SIP3001 Préparation de stage. Dans ce document se retrouvent les règlements, la grille d'évaluation, le contrat pédagogique et plusieurs autres documents pertinents pour faire un bon stage.

Nous demandons aux étudiants de ne pas contacter directement les milieux de stage maintenant et d'attendre le cours de préparation de stage pour le faire.

Précisons que la très grande majorité des milieux de stage exigent une **enquête de fiabilité** et si vous avez eu des démêlés avec la justice, vous pouvez faire des stages, mais votre choix est plus limité.

Processus

Le choix d'un milieu de stage se fait à l'automne de la troisième année dans le cadre du cours *SIP3001 Préparation de stage*. La coordonnatrice des stages soumet aux futurs stagiaires les offres de stage des différents milieux qu'elle a reçu et l'étudiant doit poser sa candidature en faisant parvenir son cv et sa lettre de présentation aux milieux qui l'intéresse. Les futurs stagiaires sont alors convoqués par les milieux qui les passent en entrevues.

5- Rencontres durant l'année

Vous recevrez divers courriels au cours de l'année et voici les rencontres à ne pas manquer :

- Rencontre accueil (juin ou août avant la 1^{ère} année)
- Rencontre information sur les stages (avril 2^{ème} année)
- Rencontre information sur les différentes maîtrises de l'École (décembre)
- Rencontre information sur les programmes d'échange (janvier)
- Rencontre choix de cours (avril)

Nous organisons aussi des midis-conférences ou des conférences en fin de journée avec des invités à quelques reprises dans l'année. Vous en serez informés par courriel.

Le CICC offre aussi des rencontres-midi avec des chercheurs sur divers sujets, vous pouvez y assister ou regarder les conférences sur YouTube. <http://www.cicc.umontreal.ca/fr/evenements/conferences/2015>

6- Politique sur le plagiat

L'Université de Montréal s'est dotée d'une politique en matière de plagiat. Voici le lien pour le règlement détaillé sur le plagiat de UdeM que nous vous invitons à bien consulter. <http://www.integrite.umontreal.ca/>

Règles pendant un examen

- L'étudiant doit présenter sa carte étudiante
- Ne plus accepter de nouveaux étudiants à l'examen si l'un d'entre eux a déjà quitté la classe
- Aucun étudiant ne doit quitter la classe avant la 1^{ère} heure
- Si un étudiant doit aller à la salle de bain, il doit être accompagné d'un surveillant (on peut alors demander au premier de vider ses poches, retirer le cellulaire ...)

7- Politique sur les examens différés (ABSENCE À UN EXAMEN)

Processus

- L'étudiant doit informer le département (responsable de programme ou TGDE) le plus rapidement possible et **maximum 5 jours ouvrables** suite à la journée d'examen s'il ne peut s'y présenter.
- L'étudiant doit informer le professeur dès qu'il sait qu'il ne peut pas se présenter à l'examen (ceci peut se faire par courriel)
- L'étudiant doit remplir et remettre (au TGDE ou responsable de programme) un formulaire **et les preuves justificatives originales qui motivent l'absence. Aucune photocopie ou preuve envoyée électroniquement ne sont acceptées. Le formulaire est disponible sur le site du SAFIRE :**
- <http://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/ressources-etudiantes/>
- Le département (responsable de programme et direction) approuve ou non la reprise de l'examen (**le chargé de cours ou le prof ne peut le faire**) et la TGDE informe l'étudiant et l'enseignant.
- L'enseignant détermine quel type de reprise sera octroyé (examen différé, examen oral, report sur la note finale, travail écrit)
- L'enseignant est responsable de planifier la reprise de l'examen de **mi-session** (intra) (surveillance et correction) avec le TGDE (réserver local et informer l'étudiant). Pour la **fin de session**, c'est le SAFIRE qui gère les dates et endroits de reprise d'examens (et qui informe l'étudiant) si c'est le type de reprise qui est décidé par l'enseignant.

Règlement pédagogique

- La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9.

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il

doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

(Source : Extraits du Règlement pédagogique des études de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal)

8- Notation

Premièrement voici l'article 11.1 du Règlement des études de premier cycle :

11.1 Notation des cours et inscriptions au relevé de notes

La notation finale des cours se fait selon le système littéral. Pour le calcul de la moyenne, chaque note correspond à un nombre de points alloués selon le barème indiqué dans le tableau suivant :

NOTES		POINTS
A+	EXCELLENT	4,3
A		4,0
A-		3,7
B+	TRÈS BON	3,3
B		3,0
B-		2,7
C+	BON	2,3
C		2,0 (a)
C-		1,7
D+	PASSAGE	1,3
D		1,0 (b)
E	FAIBLE (ÉCHEC)	0,5
F	NUL (ÉCHEC)	0,0
F*	ÉCHEC PAR ABSENCE	0,0

(a) = Note maximum pour examen de reprise et Note de passage dans un programme

(b) = Note de passage dans un cours

Certains cours peuvent être évalués par l'une ou l'autre des mentions suivantes :

(S) succès sans valeur numérique

(E) échec sans valeur numérique

(SN) sans notation sans valeur numérique

Diverses mentions peuvent également être inscrites au relevé de notes de l'étudiant. Ces dernières ne comportent aucune valeur numérique; ce sont :

ABA abandon

ATN en attente

EF évaluation facultative

EQV équivalence

EXE exemption

REM remise

SE sans évaluation

Lors de l'assemblée départementale du 4 décembre 2015, il a été convenu que les enseignants auraient désormais le choix d'utiliser soit a) une **grille de conversion à partir des pourcentages** (ex : A+ pour les étudiants ayant 90% et plus), soit b) **une grille de conversion à partir des rangs** (ex. : A+ pour le premier 8% des étudiants d'un groupe). Vous devez vous référer au plan du cours pour connaître quelle grille de conversation l'enseignant utilisera.

À compter de maintenant, le système de notation pourra donc varier un peu d'un cours à l'autre c'est-à-dire que les enseignants ne peuvent adopter n'importe quelle grille. Ils doivent s'en tenir à l'une ou l'autre des grilles ci-dessous :

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

b) Grille de conversion des rangs (1er cycle)

Grille de conversion des rangs (1 ^{er} cycle)			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	8%
4	A		25%
3,7	A-		
3,3	B+	Très bon	35%
3	B		
2,7	B-		
2,3	C+	Bon	25%
2	C		
1,7	C-		Passable
1,3	D+		
1	D	Échec	0%
0	E		

Enfin, il reste à préciser que le règlement des études de 1er cycle (articles 9.3) indique ceci :

« **9.3 Attribution et confirmation d'une note, mention au dossier**

a) Attribution d'une note

Le professeur responsable de l'évaluation attribue les notes selon le système de notation qu'il a annoncé dans le plan de cours. Toutefois, la note finale préliminaire et la note finale sont exprimées selon le système littéral décrit à l'article 11.

b) Confirmation de la note

Dans un délai raisonnable après la fin du trimestre ou après une évaluation, le doyen ou l'autorité compétente examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, le cas échéant, après consultation du ou des professeurs intéressés, arrête les notes finales qui sont inscrites au relevé de notes officiel de l'étudiant. Dans l'attribution de la note finale, le doyen ou l'autorité compétente peut se faire assister par un comité créé à cette fin et composé de professeurs participant à l'enseignement dans le programme.

c) Mention au dossier

Les évaluations et les avis écrits donnés à l'étudiant sont versés à son dossier. »

9- Règle sur les retards pour les remises des travaux

Voici la règle:

« Les travaux remis en retard, sans motif valable, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. Si vous ne remettez pas votre travail à la date convenue, vous devez le faire au secrétariat de l'École de criminologie, le manuscrit étant signé et daté par un employé du département. »

(Source : Extrait du Règlement pédagogique des études de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal)

10- Demande de révision de notes

L'étudiant peut demander une révision de notes dans les 10 jours ouvrables suite à remise de note. Il doit alors remplir un formulaire à cet effet au doyen ou à son autorité, (à l'École de criminologie, l'étudiant remet son formulaire au TGDE qui le remet à la direction) qui doit approuver ou non cette demande. Vous serez alors informé de la demande et recevrez une copie du formulaire. Suite à cette demande, l'enseignant a maximum 30 jours pour informer la direction s'il maintient la note, s'il l'augmente ou s'il l'a diminué. Si l'étudiant n'est pas satisfait de la décision, il peut faire une demande de révision exceptionnelle en remplissant le formulaire

à cet effet. Un comité est alors composé du directeur et de deux autres personnes pour évaluer la demande. À chaque étape, la décision est retransmise à l'étudiant et à l'enseignant responsable du cours. <http://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/ressources-etudiantes/>

(Source : Extraits du Règlement pédagogique des études de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal)

11- Dates importantes

Automne 2018

3 septembre 2018 :	Congé universitaire – Fête du travail
4 septembre 2018 :	Début des cours et des stages :
19 septembre 2018 :	Date limite pour annulation de cours et modification des choix de cours*
08 octobre 2018 :	Congé universitaire – Action de grâce
22 au 26 octobre 2018 :	Semaine de relâche (ne s'applique pas aux stages)
09 novembre 2018 :	Date limite pour l'abandon de cours*
08 au 21 décembre 2018 :	Journées d'examens finaux
7 janvier 2017 :	Date limite de remise des notes

Hiver 2019

7 janvier 2019 :	Début des cours et des stages
22 janvier 2019 :	Date limite pour annulation de cours ou modification des choix de cours*
4 au 8 mars 2019 :	Semaine de relâche (ne s'applique pas aux stages)
15 mars 2019 :	Date limite pour l'abandon de cours*
19 au 22 avril 2019 :	Congé pascal
15 au 30 avril 2019 :	Journées d'examens finaux
5 mai 2019:	Date limite pour la remise des notes

* À moins d'indication autre inscrite à l'horaire du cours.

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre
Automne 2018

Trimestre
Hiver 2019

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras



premier jour de cours et dernier jour pour passer à un programme non contingenté



dernier jour pour modifier un choix de cours et pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)



dernier jour pour abandonner un cours avec frais



examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours



journées d'examens



période d'activités libres



congé universitaire ou férié

Septembre 2018						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Janvier 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Octobre 2018						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2019						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Novembre 2018						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mars 2019						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Décembre 2018						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril 2019						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30 ¹			

¹ Pour équilibrer les jours d'examens, mardi 30 avril horaire du vendredi

12- Évaluation des enseignants par les étudiants

Une évaluation officielle est faite dans les deux dernières semaines de cours. L'évaluation se fait en ligne sur Omnivox. Il est demandé à l'enseignant de sortir de la classe pendant le processus d'évaluation.

Les commentaires qualitatifs écrits par les étudiants seront retranscrits et remis à l'enseignant pour éviter de reconnaître les étudiants.

L'École de criminologie suggère aux enseignants de faire une évaluation écrite ou orale à la 5^{ème} semaine de cours afin de s'ajuster dans son enseignement. Cette évaluation n'est pas obligatoire, mais elle est fortement encouragée.

13- Synchro et Centre étudiant

http://www.ti.umontreal.ca/Synchro/accueil_synchro.html

Pour avoir accès à synchro vous devez avoir un UNIP et un mot de passe.

Dans votre **centre étudiant**, vous avez accès à différentes informations. Il est important de bien consulter et respecter votre structure de programme. Nous vous invitons à ne pas vous inscrire à des cours hors programme ou dans la section cours non-contributoires. Il existe des cours obligatoires qui sont essentiels à votre formation (vous devez les suivre) et des cours optionnels (vous avez le choix parmi une liste de cours, mais vous devez respecter les minimum et maximum de cette section), des cours au choix (cours en dehors de criminologie, 2 cours à faire pour compléter le baccalauréat), un cours 01Y (un cours à choisir dans une liste de cours en dehors de criminologie).

*\$\$ Si vous avez un solde impayé, vous ne pourrez pas vous inscrire à des cours et le TGDE non plus. Vous devez communiquer avec le **service des droits de scolarité** pour régler la situation.*

Plusieurs capsules sont disponibles pour vous aider dans votre Centre étudiant :

<http://www.etudes.umontreal.ca/centre-etudiant/aide/index.html>

Si les capsules ne répondent pas à vos questions, vous pouvez communiquer avec le Service aux étudiants au 514-343-7212

14- Inscriptions aux cours

SYNCHRO Académique

Centre étudiant

Études

[Rechercher Programme études](#)
[Inscription](#) ←
 [Vos données études](#)
[Spécialisation](#)

Autres [dropdown] [arrow]

[Dates limites](#) [URL](#) [Légende de l'horaire](#)

Automne 2015 Horaire de cours		
	Cours	Horaire
	CRI 6008-A TH (10157)	Ma 13:00 - 15:59 C-4141 Pav. Lionel-Groulx
	CRI 69051-A TH (2362)	Ve 08:30 - 11:29 B-4265 Pav. 3200 J.-Brillant
	SPT 6000-A TH (4836)	À communiquer

horaire hebdo. ▶

panier inscription ▶

Finances

Votre compte
[Interrogation compte](#)

Aide financière
[Afficher aide financière](#)

Autres [dropdown] [arrow]

Aucuns frais impayés.

Sommaire compte

Vous devez 0.00.

- Solde: 0.00
- N/A 0.00

Votre matricule 1021941 doit obligatoirement être indiqué lors du paiement des droits de scolarité

transaction paiement ▶

RECHERCHE COURS

Blocages

Aucun blocage

À faire

Aucune chose à faire

Dates Inscription

Période d'inscription 1
Vous pourrez vous inscrire à des cours pour la session Automne 2015 Session régulière le 9 avril 2015 à 00:01.

détails ▶

Étudier à l'UdeM

[Programmes d'études Studium International](#)

Service aux étudiants

[Carte UdeM](#)
[Vie étudiante](#)
[Tests de français](#)

Gestion des études

Aller à  

Rechercher
Programme études
Inscription
Vos données études

panier
historique cours

Panier

Ajouter cours au panier

Le panier sert à enregistrer temporairement les cours qui vous intéressent.

Hiver 2015 | Premier cycle | Université de Montréal

[Légende de l'horaire](#) ● Ouvert ■ Fermé

Rech. cours

Vos cours oblig. et à option

Cours au choix et hors prog.

Hiver 2015 Panier

	Désignation d'exigence
Votre panier est vide.	

rechercher ←

▼ Votre horaire cours Hiver 2015

✓ Inscrit ✕ Abandonné

Cours	Description	Jours/heures	Local	Désignation d'exigence	Enseignant	Crédits	Statut
CRI 3263-E (3255)	Stage pratique 2 (STG)	À communiquer	À communiquer	1-065-1-0 Cours à option	G. Berliouette	4.50	✓

15- Consulter vos notes

Centre étudiant

Études

[Rechercher](#)
[Programme études](#)
[Inscription](#)
[Vos données études](#) ←
[Spécialisation](#)

Autres [dropdown] [arrow]

Automne 2015 Horaire de cours		
Cours	Horaire	
CRI 6008-A TH (10157)	Ma 13:00 - 15:59 C-4141 Pav. Lionel-Groulx	
CRI 69051-A TH (2362)	Ve 08:30 - 11:29 B-4265 Pav. 3200 J.-Brillant	
SPT 6000-A TH (4836)	À communiquer	

horaire hebdo. ▶

panier inscription ▶

Finances

Votre compte
[Interrogation compte](#)
Aide financière
[Afficher aide financière](#)

Autres [dropdown] [arrow]

Aucuns frais impayés.

Sommaire compte

Vous devez 0.00.

- Solde: 0.00
- N/A: 0.00

Votre matricule 1021941 doit obligatoirement être indiqué lors du paiement des droits de scolarité

transaction paiement ▶

RECHERCHE COURS

Blocages
Aucun blocage

À faire
Aucune chose à faire

Dates inscription
Période d'inscription 1
 Vous pourrez vous inscrire à des cours pour la session Automne 2015 Session régulière le 9 avril 2015 à 00:01.
 détails ▶

Étudier à l'UdeM
[Programmes d'études](#)
[Studium](#)
[International](#)

Service aux étudiants
[Carte UdeM](#)
[Vie étudiante](#)
[Tests de français](#)

Gestion des études

Aller à [dropdown] [arrow]

- Rechercher
- Programme études
- Inscription
- Vos données études

Vos données études

Exigences réussite	Votre rapport cheminement
Rapport simulation	Création scénario simulation
Spécialisation	Votre spécialisation
Transfert crédits	Votre rapport transfert crédits
Historique cours	Votre historique cours
Relevé	Relevé notes non officiel Demande relevé notes officiel
Attestation inscription et diplômes	Demande attestation inscription et diplômes
Résultats exigés	Consulter mes résultats scolaires ←
Étapes obligatoires	Consulter mes étapes obligatoires
Remise diplômes	Demande remise diplôme

Votre programme :

- ↳ Établissement - Université de Montréal
- ↳ Cheminement - Cycles supérieurs
- ↳ Progr. - Criminologie 2e.
- ↳ (Maîtrise) - Criminologie
- ↳ (Modalité) - Avec Mémoire

16- AÉÉCUM (document fourni par AEECUM)

L'Association étudiante de l'École de criminologie de l'Université de Montréal (AÉÉCUM) est votre association étudiante dès votre inscription à l'École. Celle-ci est affiliée à la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

L'exécutif de l'Association est élu lors de deux assemblées générales ordinairement tenues au début de la session d'automne et à la fin de la session d'hiver. Il se compose de 13 membres ; président(e), coordonnateur(ice) aux cycles supérieurs (2 postes), coordonnateur(ice) aux affaires internes et académiques, coordonnateur(ice) aux affaires externes, coordonnateur(ice) à la vie étudiante (3 postes), coordonnateur(ice) aux communications, coordonnateur(ice) aux services aux finissants, coordonnateur(ice) aux finances, coordonnateur(ice) au Campus Laval et secrétaire d'assemblée. Des postes de juniors sont également à combler pour certains postes. Présente sur différentes instances de l'École de criminologie et de l'Université de Montréal, l'AÉÉCUM a notamment pour mission d'assurer la défense des droits et des intérêts de ses membres.

Soucieux de l'accueil de ses nouveaux membres et de leur insertion tant à l'École qu'à l'Université de Montréal, les membres de l'exécutif tiennent des permanences quotidiennes dans les locaux de l'association afin d'assurer le soutien nécessaire aux étudiants des trois cycles d'études en criminologie. L'Association étudiante se charge entre autres d'organiser des activités socioculturelles et académiques telles que les initiations annuelles, la fête de Noël, la traditionnelle cabane à sucre, différents tournois sportifs et, au niveau des cycles supérieurs, d'organiser des événements scientifiques.

Comme toute association, le dynamisme et la vitalité de l'AÉÉCUM dépendent fortement de la participation de ses membres. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre contact avec votre association étudiante si vous désirez vous impliquer, ou encore pour toute question relative à la vie étudiante ou à la défense de vos droits et intérêts. N'hésitez pas à communiquer avec l'AÉÉCUM : En personne au local C-1025 (pavillon Lionel-Groulx) Par téléphone au 514-343-6111, poste 3649 Par courriel à l'adresse électronique suivante : aeecum.udem@gmail.com

17- FAÉCUM (document fourni par AEECUM)

La mission de la Fédération est de représenter, par l'intermédiaire de ses associations membres, les étudiants et les étudiantes de l'Université de Montréal afin de défendre leurs droits et intérêts, principalement dans le domaine universitaire, mais également sur les plans social, économique, culturel et politique.

La FAÉCUM offre des services aux étudiants à leurs différents comptoirs au travers du Campus de l'Université de Montréal. Par exemple, services d'impression, chargement de la carte Opus, distribution d'agenda scolaire, etc.

En tant qu'association membre, l'FAÉCUM est invité à siéger à différentes instances de la FAÉCUM. Notamment, le congrès général annuel, durant lequel le bureau exécutif pour l'année suivante est élu, ainsi que les conseils à la vie étudiante, les conseils aux affaires académiques, les conseils centraux, etc.

Pour plus d'informations sur la FAÉCUM et les services qui y sont offerts, consultez le site web : <http://www.faecum.qc.ca/>. Ou encore informez-vous auprès des représentants de votre association étudiante.

18- CICC

CICC - Centre International Criminologie Comparée. Ce centre qui regroupe des chercheurs dans le domaine de la criminologie et de la sécurité est situé sur le même étage que les locaux de l'École de criminologie au C- 4086 <http://www.cicc.umontreal.ca/fr>. Régulièrement, ils organisent des midis-conférences auxquelles vous pouvez participer. Ces conférences sont aussi diffusées sur YouTube; vous pouvez donc les visionner.

19- Services à l'Université de Montréal

- Vous pouvez avoir accès aux services de la bibliothèque (recherche, accès à des revues, livres périodiques, banques de données) <http://www.bib.umontreal.ca/> la bibliothécaire de criminologie est France Nadeau et son bureau est au Pavillon Samuel-Bronfman, bureau 2058 et son no : 514 343-6111, poste 2624 france.nadeau@umontreal.ca. Le guide de recherche en criminologie des Bibliothèques de l'UdeM peut également vous être utile : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/260-Criminologie?tab=1062>
- Rabais au CEPsum, centre sportif <http://www.cepsum.umontreal.ca/>
- Services de la DGTIC au plan informatique <http://www.dgtic.umontreal.ca/>
- Soutien technique et audio-visuel, vous pouvez réserver du matériel (portable, projecteur, caméra, enregistreur), il y a des points de service dans chaque édifice, le nôtre est au 514-343-6111 poste 6042, local B-1210, ils peuvent aussi vous aider si vous éprouvez des difficultés techniques (en leur téléphonant dans les salles de cours)
- Accès à des services de médecine et de psychologie <http://www.cscp.umontreal.ca/ConsultationMedicale/index.htm> En effet, comme étudiant vous pouvez bénéficier des services avec un médecin de famille, des services spécialisés (dermatologie, psychiatrie), des services d'un psychologue ou d'un orienteur.
- Stationnement, vous pouvez acheter un droit à la journée pour 18\$ que vous payez aux bornes de stationnement. Vous pouvez aussi vous procurer un tarif pour l'année. (Bureau B-2214) <http://www.di.umontreal.ca/communaute/stationnement.html>

Autres informations et liens importants

- Services aux étudiants, (plusieurs services sont offerts dont des accommodements aux étudiants en situation d'handicaps, de l'aide et écoute, des services de santé physique et psychologique, évaluation et orientation scolaire, aide à l'emploi, rédaction de CV et lettre d'intention, etc...www.sae.umontreal.ca
- Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant de soutien à la réussite: il aide les étudiants qui présentent des difficultés académiques de toutes sortes (troubles d'apprentissage, TDA-H, troubles de santé mentale) <http://www.cesar.umontreal.ca/>
- Centre de communication écrite: il offre des ateliers pour aider les étudiants éprouvant des difficultés de rédaction www.cce.umontreal.ca/

19- Participation aux divers comités

Il existe plusieurs comités à l'École de criminologie et nous sollicitons régulièrement votre participation sur certains de ceux-ci. L'apport des étudiants permet d'introduire une autre vision, une autre approche. L'implication vous permet aussi de mieux voir le fonctionnement de l'École, les enjeux qui y sont soulevés et, tout simplement, de vous intégrer.

a) Assemblée départementale : 6 étudiants participent à ce comité en raison d'une fois par mois de septembre à mai. Ils participent aux discussions et aux décisions (ils ont le droit de vote).

b) Comité des études : il est composé de la responsable de programme, un chargé de cours, 2 professeurs et 3 étudiants. Ce comité peut avoir plusieurs mandats et dossiers à étudier chaque année. Il se rencontre environ 1 fois par mois et il fait des recommandations à l'assemblée départementale et à la direction. Ce n'est pas un comité décisionnel, mais son apport est très important et actif. Toutes les modifications, créations de programme ou de cours passent par ce comité. Nous souhaitons idéalement que ses membres aient des mandats de 2 ans afin de maintenir une stabilité.

c) D'autres comités ad hoc peuvent être créés en cours d'année académique

20- Programme d'échange international

Il est possible de participer à un programme d'échange international pour tout le trimestre de l'hiver de votre 2^{ième} année. Nous avons des ententes avec la Belgique (Liège et Louvain-La-Neuve), la France (Pau), la Suisse (Lausanne), Amsterdam (Vu) mais plusieurs autres destinations sont également disponibles. Dans tous les cas vous devez faire approuver votre plan d'études par la responsable du baccalauréat (Sylvie Archambault) et assister à une rencontre obligatoire de la Maison internationale.

La rencontre d'information de l'École de criminologie a lieu en janvier de chaque année conjointement avec la Maison Internationale. L'étudiant peut aussi consulter le site :

<http://www.maisoninternationale.umontreal.ca/>

21- Personnes – ressources et leurs rôles

Voici les gens de l'équipe de l'École de criminologie, leurs rôles et tâches respectifs.

Le Directeur

Denis Lafortune

Tél. 514-343-7309

denis.lafortune@umontreal.ca

Technicienne en coordination

Nicole Pinsonneault

Tél. 514-343-6111, poste 40894

nicole.pinsonneault@umontreal.ca

Adjointe administrative

Isabelle Cagiotti

Tél. 514-343-6111 poste 39940

isabelle.cagiotti@umontreal.ca

Programme Sécurité et études policières

Coordonnatrice des stages et

Responsable des études de premier cycle

Sylvie Archambault

Tél. 514-343-6111 poste 1376

sylvie.archambault@umontreal.ca

Technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Bac en sécurité et études policières

Chantal Simoneau

Tél. 514-343-6111, poste 40565

chantal.simoneau.1@umontreal.ca

Rôles et tâches

Nicole Pinsonneault : vous pouvez lui remettre vos travaux en retard.

Chantal Simoneau (tgde) : s'occupe des inscriptions aux cours si vous éprouvez des difficultés, vous lui remettez les formulaires d'usage (absence à un examen, demande de révision, transfert de cours, demande d'équivalence ...)

Isabelle Cagiotti : elle est adjointe au directeur.

Sylvie Archambault : vous pouvez l'informer de difficultés en stage ou pendant votre parcours académique ou si vous avez des questions sur votre cheminement, conseillère pédagogique, coordonnatrice des stages, responsable du baccalauréat en sécurité et études policières.

Denis Lafortune (directeur) : pour plaintes ou commentaires de satisfaction concernant un cours, un enseignant, un employé ou pour toutes suggestions ou commentaires.

L'Association étudiante: Les étudiants ont une association et leur local est situé au C-1025 du Pavillon Lionel Groulx, Tél. 514-343-6111, poste 3649.

Adresse courriel : aecum@umontreal.ca

Annexes

Baccalauréat en sécurité et études policières (version 04)

106610 66 crédits obligatoires, 18 crédits optionnels, 6 crédits au choix

Bloc 01A obligatoire 9 Crédits Connaissances criminologiques CRI 2531 _____ CRI 3013 _____ CRI 3361 _____ Bloc 01B obligatoire 6 crédits Connaissances en droit DRT 1002S-Z _____ DRT 1505-Z _____ Bloc 01C OPTION 6 crédits Connaissances générales CRI 1050 _____ CRI 1100 _____ CRI 1511 _____ CRI 2410 _____ CRI 3201 _____ CRI 3305 _____ CRI 3341 _____ CRI 3495 _____ CRI 3540 _____ DRT 1222 _____ DRT 1224 _____ DRT 1502 _____ DRT 3503 _____ DRT 3505 _____ DRT 3603 _____ DRT 3804 _____ DRT 3806 _____ IFT 1912 _____ IFT 1931 _____ PHI 3660 _____ POL 1951 _____ POL 1953 _____ POL 1954 _____ PSY 1075 _____ PSY 1951 _____ SOL 2410 _____ SST 1087 _____	Bloc 01D OBLIGATOIRE 51 Crédits Connaissances en sécurité et études policières CRI 1006-B _____ GSP 3010-A _____ PHI 2990 _____ 1.5cr. SIP 1000 _____ SIP 2010 _____ SIP 2030 _____ SIP 2040 _____ SIP 2080 _____ SIP 2085 _____ SIP 2242 _____ SIP 2990 _____ 1.5cr. SIP 3001 _____ SIP 3006 _____ 6cr. SIP 3060 _____ SIP 3070 _____ SIP 3090 _____ SIP 3100 _____	Bloc 01E OPTION 12 Crédits Connaissances en sécurité et études policières CRI 1730 _____ CRI 3051 _____ CRI 3213 _____ CRI 3318 _____ CRI 3040 _____ CRI 3950 _____ GSP 1040-A _____ SIP 2050 _____ SIP 3012 _____ SIP 3020 _____ SIP 3030 _____ SIP 3040 _____ SIP 3050 _____ SIP 3071 _____ SIP 3242 _____ Bloc Z AU CHOIX 6 crédits _____ _____
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Baccalauréat Sécurité et études policières

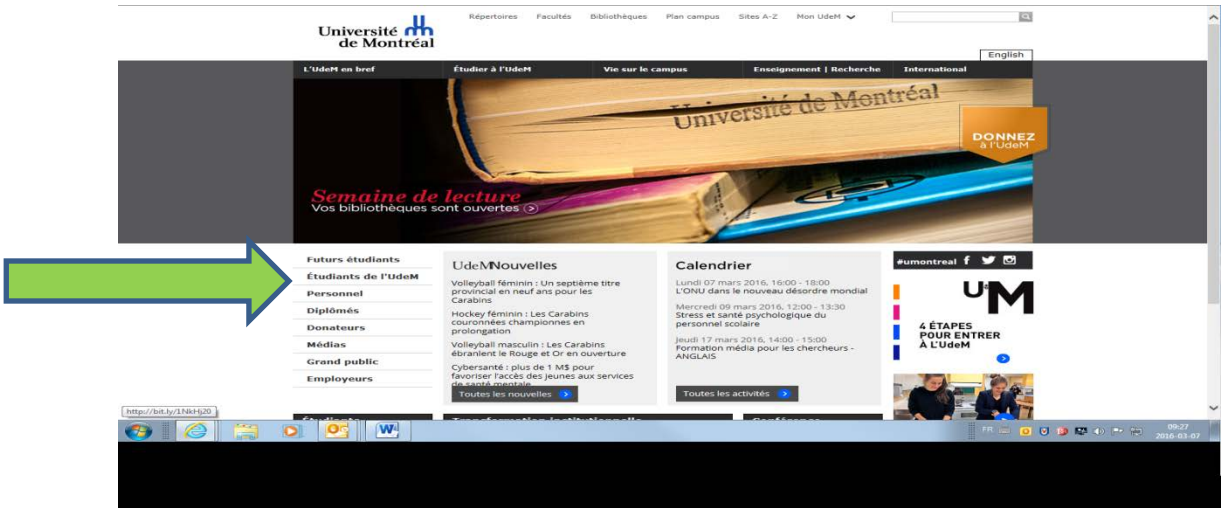
Cheminement type (version 04)

	Automne 2017		Hiver 2018	
Bac 1	CRI 1006-B	Méthodes et recherche en criminologie	CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie
	DRT 1002S-Z	Introduction au droit	DRT 1505-Z	Droit pénal 1
	SIP 2010	Gestion en sécurité intérieure	SIP 2080	La sécurité privée
	SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission	PHI2990 SIP2990	Fond. Enjeux prat. de l'éthique (1.5cr.) Éthique appliquée en séc. int. (1.5cr.)
	SIP 2030	L'organisation de l'enquête	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z
	Automne 2018		Hiver 2019	
Bac 2	CRI 3013	Analyse de la criminalité	CRI 3361	Prévention du crime
	SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	SIP 2085	Police et sécurité transnationale
	SIP 3090	Le renseignement	SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure
	+ 2 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z	+ 2 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z
	Automne 2019		Hiver 2020	
Bac 3	GSP 3010-A	Résolution des problèmes en séc. int.	SIP 3006	Stage pratique (6 crédits)
	SIP 3001	Préparation de stage	SIP 3100-B	Rétroaction de stage
	SIP 2040	Sécurité et cadre normatif	SIP 3060	Exploitation des systèmes d'information
	+ 3 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z	+ 1 cours	Choisir parmi les blocs 01C, 01E ou Z

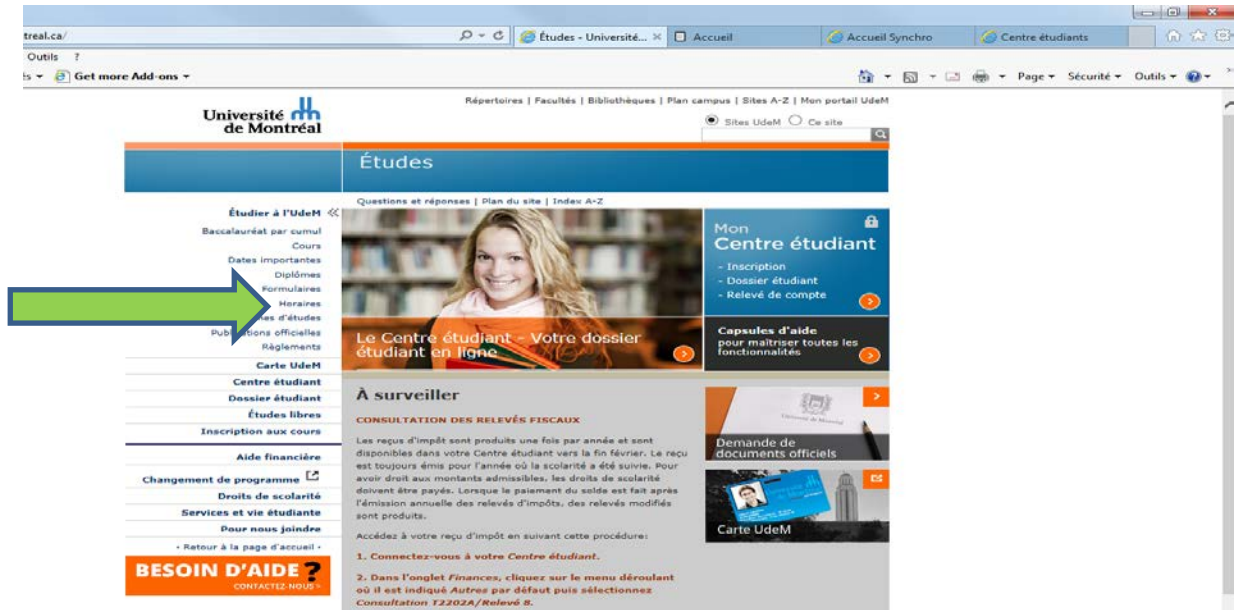
2018-09-17

Faire une recherche pour connaître l'offre de cours pour les cours offerts
comme cours « au choix » dans votre programme d'études

1. www.umontreal.ca
2. Cliquez sur « Étudiants de l'UdeM »



3. Cliquez sur « Horaire »



4. Cliquez sur [Horaire cours](#)

Vous devez choisir le trimestre et mentionner le numéro de votre programme d'études (bacc. En sécurité et études policières : 106610 et également indiqué l'attribut du cours désiré (Ex : au choix, hors programme, option)

The screenshot shows the 'Recherche cours' form. At the top, there are tabs for 'Rechercher', 'Programme études', 'Inscription', and 'Vos données études'. Below the tabs, there are links for 'recherche cours', 'navigation répertoire cours', and 'recherche programme d'études'. The main section is titled 'Recherche cours' and 'Entrée critères recherche'. It contains several dropdown menus and input fields: 'Établissement' (set to 'Université de Montréal'), 'Trimestre' (set to 'Été 2016'), 'Matière cours' (with a 'sélectionner matière' button), 'Numéro cours' (with a dropdown set to 'égal à'), 'Cheminement' (with a dropdown set to 'Premier cycle'), 'Programme d'études' (set to '106510'), 'Attribut de cours' (with a dropdown), and 'Campus'. Below these are 'Critères recherche suppl.' and fields for 'Heure début', 'Heure fin', 'Jour semaine', 'Nom enseignant', 'N° cours', and 'titre par mot-clé'. Two green arrows point to the 'Établissement' and 'Programme d'études' dropdown menus.

5. Cliquez sur « Rechercher »

Cliquer sur chaque lettre qui résulte de votre recherche pour voir les cours offerts. Dans l'exemple ci-dessous, il y a des cours dont le sigle débute par les lettres, A, E, I. Pour voir chacun des cours, vous devez cliquer sur chacune des lettres pour voir quels sont les cours offerts selon le code de matière

The screenshot shows the 'Résultats recherche cours' page. It starts with a message: 'Voici les résultats de la recherche selon les critères sélectionnés. Université de Montréal | Été 2016 | Les cours suivants correspondent à vos critères de recherche. Chemin. cours: Premier cycle, Programme études: 106510, Valeur attribut cours: CHOIX, Cours ouverts seulement: Non'. Below this, there are three letters: 'A', 'E', and 'I', each in a green box. A green arrow points to these letters. Below the letters are buttons for 'RÉDUIRE TOUT', 'DÉVELOPPER TOUT', and 'NOUVELLE RECHERCHE'. Below these buttons, there is a message: 'Sélectionnez un code de matière pour faire afficher ou masquer les données sur un cours.' Below this, there are two expandable items: '▶ ANG - Études anglaises' and '▶ ASA - Administration de la santé'. A second green arrow points to the 'ANG - Études anglaises' item. At the bottom, there are tabs for 'Rechercher', 'Programme Études', 'Inscription', and 'Vos Données Études', and a search bar with the text 'Aller à'.

BESOIN D'AIDE ? Centre étudiant (pour assistance pour vous aider dans votre) : 514-343-7212 Aide financière (Prêts et bourses) : 514-343-6145 Droit de scolarité (facturation) : 514-343-6915 Problème avec votre UNIP : 514-343-7288